

La Voix de l'Arguenon

N° 197

Avril Mai Juin 2026

Ecole primaire privée



RPI Créhen / St-Lormel

Fêtes d'écoles



Sommaire



Course cycliste la « Gérard Martin »



Courir pour lutter contre la mucoviscidose



Commémoration du 8 mai 1945



L'équipe animation estivale du Centre de loisirs

Le mot du Maire	3
Les échos du conseil municipal	4
La vie communale	9
La vie associative	22
La vie scolaire	35
L'agenda	42

Infos Mairie

Mairie de Créhen

2 Rue du Stade - 22130 CREHEN

☎ 02.96.84.13.12

✉ mairie@crehen.fr

Site internet : www.crehen.fr

Facebook : commune de créhen

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale :

Lundi et vendredi : 9h - 12h30

Mardi et Jeudi : 9h - 12h30/ 14h - 16h30

Samedi : 9h - 12h

Mercredi : fermée

Horaires de la bibliothèque

☎ 02.96.84.35.51 :

Mardi : 10h30- 12h30

Mercredi : 14h - 17h30

Jeudi : 10h30 - 12h30

Samedi : 10h30 - 12h30

Fermeture de la bibliothèque les lundis et vendredis

**Cet été (juillet et août), la bibliothèque sera
seulement ouverte
les mercredis et samedis**

Gratuite pour tous

Directrice de la publication :

Marie-Christine COTIN

Comité éditorial :

Commission Bulletin Communal

Photos bulletin :

Services de la Mairie

Conception et mise en page :

Alain MACÉ et Murielle GUÉRIN

Impression :

Mairie de Créhen



Le mot du Maire

Voici la période estivale, les cahiers et les crayons sont rangés jusque septembre. Je profite de ce bulletin, pour remercier les directeurs, les enseignants et toutes les personnes qui encadrent les enfants des établissements qui les accueillent durant l'année scolaire.

L'été est bel et bien installé ; les jours de forte chaleur que nous avons connus ces dernières semaines et qui risquent bien de se renouveler, nous rappellent l'existence des modifications climatiques très souvent évoquées. Ces changements nous invitent à une prise en compte dans nos façons de vivre et dans l'adaptation de nos bâtiments. C'est l'occasion également d'appeler à la vigilance et à la solidarité entre voisins surtout à l'égard des personnes souffrantes et vulnérables dans de telles conditions.

L'été est l'époque des journées plus longues, des moments de détente et du plaisir de se retrouver. C'est aussi une saison qui fait battre le cœur de notre commune, grâce aux nombreuses activités et manifestations, organisées par la municipalité et les associations.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver dès le **13 juillet** pour le traditionnel repas organisé par le club de foot. Ce rendez-vous est toujours un temps fort de la vie communale, placé sous le signe de la convivialité et du partage.

La musique sera ensuite à l'honneur le **26 juillet** avec notre soirée jazz, qui promet une belle parenthèse estivale dans une ambiance chaleureuse.

Le **22 août**, le vide-greniers fera de nouveau vivre

notre centralité créhennaise. Exposants, chineurs ou simples promeneurs, chacun pourra profiter de cette journée devenue un moment incontournable de l'été.

La rentrée sera, elle aussi, riche en rencontres. Après le comice agricole qui aura lieu cette année à Landébia le **29 août**, nous aurons le **5 septembre**, le « grand forum des associations » à Créhen, qui permettra à chacun de trouver une activité pour la saison à venir ; merci à tous les bénévoles du Forum et des associations du territoire qui s'investissent pour le plaisir de tous.

Enfin le **12 septembre**, ce sera la journée citoyenne qui nous donnera l'occasion d'agir ensemble pour notre commune.

Je souhaite remercier l'ensemble des bénévoles, les associations, les élus et les agents municipaux qui, par leur disponibilité et leur investissement, contribuent chaque jour au dynamisme de Créhen.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été. Que ces prochaines semaines soient placées sous le signe de la détente, des retrouvailles et de la convivialité. Profitons ensemble de ces beaux moments qui font la richesse de notre vie communale.

Bel été à toutes et tous !

Marie-Christine COTIN.



Les échos du conseil municipal

du 28 avril 2026

Les délibérations sont synthétisées
dans le bulletin communal.

Si vous souhaitez plus de détail, vous pouvez les consulter
sur notre site internet www.crehen.fr

Présents : Marie-Christine COTIN, Alain MACÉ, Claudine LONCLE, André BOURGET, Françoise LAIGO, Chantal DETOT, Cyndie GOURGAN, Virginie LEROY, Suzanne LEVAVASSEUR, Sandra PICOUT, Patricia RENOUEAU, Alexis BEAUNE, Rémi CAILLÈRE, Philippe DOS, Anthony MACÉ, Stéphane MICHEL, Bertrand RICHARD et Giorgio VALLARINO

Absents excusés : Virginie EVEN (procuration à Claudine LONCLE)

Secrétaire de séance : Anthony MACÉ

Impôts locaux 2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Création d'emplois non permanents pour le recrutement de Contrat d'Engagement Éducatif (CEE)

Le CEE est un contrat de travail de droit privé, spécifique, destiné aux animateurs et aux directeurs des accueils collectifs de mineurs. Il fait l'objet de mesures dérogatoires au droit du travail en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération.

Madame le Maire propose à l'assemblée la création de plusieurs emplois non permanents et le recrutement de 22 contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur du centre de loisirs sans hébergement, à temps complet 48 heures hebdomadaires (ou 35h pour les mineurs) pour une durée d'une à huit semaines, à compter du 13 avril 2026 et jusqu'au 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de rémunérer les agents recrutés selon les barèmes suivants :

- ✓ 100 € brut par jour pour un majeur BAFA + 10% de congés payés non pris (sur 48h de travail hebdomadaire)
- ✓ 90 € brut par jour pour un majeur non diplômé + 10% de congés payés non pris (sur 48h de travail hebdomadaire)
- ✓ 85 € brut par jour pour un mineur BAFA + 10% de congés payés non pris (sur 35h de travail hebdomadaire)
- ✓ 75 € brut par jour pour un mineur non diplômé + 10% de congés payés non pris (sur 35h de travail hebdomadaire)

Participation de la commune de Saint-Lormel à l'entretien de la balayeuse mécanique mutualisée

André Bourget explique aux membres du Conseil Municipal qu'il a été acheté en 2018, une balayeuse en commun avec la Commune de Saint-Lormel.

L'utilisation de cette dernière est répartie ainsi : 30 % par la Commune de Saint-Lormel et 70% par la Commune de Créhen.

Aujourd'hui, il s'avère nécessaire de procéder à des travaux de réparation.

L'entreprise RM Motoculture a établi un devis de réparation pour un montant de 2 479,70 € T.T.C.

André Bourget propose de refacturer 30 % de la facture totale à la Commune de Saint-Lormel et le reste sera réglé par la Commune. Accord, à l'unanimité, du Conseil Municipal.

Acquisition d'une remorque

André Bourget explique aux membres du Conseil Municipal qu'il s'avère nécessaire de changer la remorque achetée en 2001.

Société retenue : BLANCHARD de Plancoët pour la somme de 17 000 € HT avec une reprise de l'ancienne remorque de 1 000 €, soit un montant total de 16 000 € HT (19 200 € TTC).

Vote des budgets

BUDGET COMMUNE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Réalisé
011 Charges générales	427 395,66 €
012 Charges de personnel	938 669,11 €
014 Atténuation de produits	1 517,00 €
042 Opérations d'ordre (amort.+cession)	187 464,30 €
65 Autres charges de gestion courante	259 233,44 €
66 Charges financières	18 517,31 €
67 Charges exceptionnelles	30,00 €
TOTAL	1 832 826,82 €

RECETTES	Réalisé
002 Excédent antérieur reporté	- €
013 Atténuation de charges	37 605,54 €
70 Vente de produits, prestations services	141 664,19 €
73 Impôts et taxes	564 928,41 €
731 Imposition directe	625 847,00 €
74 Dotations et participations	814 198,33 €
75 Autres produits de gestion courante	164 508,13 €
76 Autres produits financiers	9,30 €
77 Produits exceptionnels	172 895,00 €
78 Reprise sur provisions semi-budgetaires	235,38 €
TOTAL	2 521 891,28 €
Excédent de +	689 064,46 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Réalisé
001 Solde d'exécution reporté	- €
19 Acquisition de matériel	16 395,24 €
36 Voirie - liaisons douces	185 275,68 €
44 Acquisition terrains	- €
68 Effacement réseaux et éclairage public	26 940,40 €
70 Complexe Louis Hamon	9 623,75 €
72 Gros travaux école publique	- €
76 Locaux techniques	- €
83 Aménagement agglomération	4 593,24 €
84 Cimetière	1 250,00 €
85 Eglise	9 002,05 €
86 Mairie -Logement - salle informatique	19 170,65 €
87 Plateau multisports + jeux extérieurs	594,00 €
93 Terrains de football + vestiaires	1 398,48 €
94 Etang communal	- €
95 Jeux de boules - pétanque	3 498,90 €
96 Logements Place de l'Eglise	1 888,84 €
97 Garderie - Bibliothèque	- €
101 Chemins de randonnée	2 263,87 €
102 Cantine - Foyer	- €
104 Entrepot	186 682,77 €
107 Déviation Plancoët participation	- €
108 Résidence de la champagne	877 978,22 €
111 Maison de santé pluridisciplinaire	1 654 664,02 €
113 Economie des ressources	5 489,86 €
114 Maison Briez	- €
16 Emprunts + cautions logements	174 665,13 €
TOTAL	3 181 375,10 €

RECETTES	Réalisé
001 Solde d'exécution reporté commune	1 823 415,37 €
36 Voirie	100 000,00 €
108 Résidence la Champagne	54 000,00 €
111 Maison de santé	162 472,00 €
10222 FCTVA	119 223,41 €
10226 Taxe d'aménagement	947,69 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisé	747 016,02 €
16 Emprunts + cautions logements	522 613,43 €
040 Opérations d'ordre (amortissements)	187 464,30 €
041 Opérations patrimoniales	20 833,45 €
TOTAL	3 737 985,67 €
Excédent de	556 610,57 €

BUDGET PRIMITIF 2026

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévisionnel
011 Charges générales	548 800,00 €
012 Charges de personnel	933 500,00 €
014 Atténuation de produits	12 895,00 €
042 Opérations d'ordre (amort.+cession)	17 660,00 €
65 Autres charges de gestion courante	300 955,75 €
66 Charges financières	25 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	30,00 €
68 Dotation aux provisions	1 200,00 €
023 Virement vers l'investissement	1 052 467,91 €
TOTAL	2 892 508,66 €

RECETTES	Prévisionnel
002 Excédent antérieur reporté	689 064,46 €
013 Atténuation de charges	5 000,00 €
70 Vente de produits, prestations services	131 630,00 €
73 Impôts et taxes	516 578,00 €
731 Imposition directe	623 254,00 €
74 Dotations et participations	811 982,00 €
75 Autres produits de gestion courante	115 000,00 €
TOTAL	2 892 508,46 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévisionnel
001 Solde d'exécution reporté	- €
19 Acquisition de matériel	67 000,00 €
36 Voirie - liaisons douces	211 700,00 €
44 Acquisition terrains	129 747,00 €
68 Effacement réseaux et éclairage public	47 120,00 €
70 Complexe Louis Hamon	198 500,00 €
72 Gros travaux école publique	40 000,00 €
76 Locaux techniques	13 000,00 €
83 Aménagement agglomération	113 000,00 €
84 Cimetière	6 500,00 €
85 Eglise	13 200,00 €
86 Mairie -Logement - salle informatique	5 600,00 €
87 Plateau multisports + jeux extérieurs	1 000,00 €
93 Terrains de football + vestiaires	600,00 €
94 Etang communal	1 500,00 €
95 Jeux de boules - pétanque	20 600,00 €
96 Logements Place de l'Eglise	6 000,00 €
97 Garderie - Bibliothèque	800,00 €
101 Chemins de randonnée	81 000,00 €
102 Cantine - Foyer	30 000,00 €
104 Entrepot	33 880,00 €
107 Déviation Plancoët participation	250 000,00 €
108 Résidence de la champagne	216 350,00 €
111 Maison de santé pluridisciplinaire	574 700,00 €
113 Economie des ressources	236 457,32 €
114 Maison Briez	10 000,00 €
16 Emprunts + cautions logements	148 290,00 €
TOTAL	2 456 544,32 €

RECETTES	Prévisionnel
001 Solde d'exécution reporté commune	556 610,57 €
36 Voirie	15 923,50 €
108 Résidence la Champagne	126 000,00 €
111 Maison de santé	548 471,00 €
10222 FCTVA	138 111,34 €
10226 Taxe d'aménagement	800,00 €
16 Emprunts + cautions logements	500,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement	1 052 467,91 €
040 Opérations d'ordre (amortissements)	17 660,00 €
TOTAL	2 456 544,32 €

Présents : Marie-Christine COTIN, Alain MACÉ, André BOURGET, Françoise LAIGO, Virginie EVEN, Chantal DETOT, Cyndie GOURGAN, Suzanne LEVAVASSEUR, Sandra PICOUT, Patricia RENOUE, Philippe DOS, Anthony MACÉ, Stéphane MICHEL, Bertrand RICHARD et Giorgio VALLARINO

Absents excusés : Virginie LEROY (procuration à Chantal DETOT), Claudine LONCLE (procuration à Marie-Christine COTIN), Alexis BEAUNE (procuration à Alain MACÉ) et Rémi CAILLÈRE (procuration à Anthony MACÉ)

Secrétaire de séance : Cyndie GOURGAN

Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de désigner des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre prochain.

Conformément à l'article L2122-17 du CGCT, Madame Le Maire a ouvert la séance. Madame Cyndie GOURGAN a été élue secrétaire. Après avoir fait l'appel et dénombré 15 conseillers présents, elle a constaté que la condition du quorum était remplie. Les deux conseillers les plus jeunes (Sandra PICOUT et Anthony MACE) et les deux conseillers les plus âgés (Chantal DETOT et André BOURGET) ont été nommés membres du bureau électoral.

Elle a précisé qu'en application des articles L282, L287 et L445 du code électoral, les membres du Conseil Municipal qui sont également députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux...peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus, ce qui est son cas en tant que Conseillère Départementale.

Avant l'ouverture du scrutin, Le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats avait été déposée. Un exemplaire de la liste a été joint au procès-verbal.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a procédé au vote.

Après le vote, Madame Le Maire a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote et proclamé les résultats suivants :

- ✓ Nombre de votants : 19
- ✓ Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- ✓ Nombre de suffrages exprimés : 19

La liste « Créhen : continuons pour l'avenir » étant la seule candidate, avec les dix-neuf bulletins en sa faveur, il lui a été attribué les cinq postes de délégués et trois postes de suppléants.

Madame Le Maire a proclamé élus les cinq délégués et trois suppléants suivants :

Délégués :

Alain MACÉ - Cyndie GOURGAN - Philippe DOS - Patricia RENOUE - Stéphane MICHEL

Suppléants :

Virginie EVEN - Alexis BEAUNE - Sandra PICOUT

du 9 juin 2026

Présents : Marie-Christine COTIN, Alain MACÉ, André BOURGET, Claudine LONCLE, Virginie EVEN, Chantal DETOT, Cyndie GOURGAN, Virginie LEROY, Suzanne LEVAVASSEUR, Patricia RENOUE, Alexis BEAUNE, Rémi CAILLÈRE, Philippe DOS, Anthony MACÉ, Stéphane MICHEL, Bertrand RICHARD et Giorgio VALLARINO

Absentes excusées : Françoise LAIGO (procuration à Alain MACÉ) et Sandra PICOUT (procuration à Marie-Christine COTIN)

Secrétaire de séance : Stéphane MICHEL

Transport scolaire : convention de délégation de la gestion des inscriptions aux transports scolaires Dinamo relatif aux circuits de regroupements pédagogiques intercommunaux

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'à partir du 1^{er} septembre 2026, Dinan Agglomération, Autorité Organisatrice de la Mobilité, se voit transférer quarante-six circuits scolaires auparavant gérés par la Région Bretagne.

Pour la majorité des services transférés, il s'agit de circuits réservés aux collégiens et lycéens, pour lesquels la totalité du service est assuré par Dinan Agglomération (inscriptions des élèves, encaissement des participations familiales, gestion des marchés de transports, suivi et évolution des services, financement des charges d'exploitation).

Pour les services de transport scolaire destinés aux élèves de primaire et de maternelle, plusieurs cas se distinguent (notamment les RPI) pour lesquels Dinan Agglomération, dans un souci d'harmonisation pour l'année scolaire 2026-2027, délègue aux communes concernées certaines missions.

Pour ce qui concerne le RPI Créhen – Saint-Lormel, il a été décidé d'un commun accord avec la commune de Saint-Lormel que cette dernière s'occuperait de l'inscription des élèves au transport scolaire Dinamo pour l'ensemble des élèves du RPI. La commune de Saint-Lormel reversera à Dinan Agglomération l'équivalent de la participation familiale à hauteur de 140 € par élève. La commune de Créhen remboursera la moitié des inscriptions effectives à la Commune de Saint-Lormel sur présentation d'une facture. Accord, à l'unanimité, du Conseil Municipal.

Renouvellement de la convention de mise à disposition des étangs communaux

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il existe une convention entre la Commune, la Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et l'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Plancoët pour l'exploitation de la pêche des étangs communaux.

La Commune met à disposition les étangs communaux et la Fédération en assure la surveillance pour contrôler

l'exercice du droit de pêche, elle gère aussi l'empoisonnement et la gestion piscicole.

La Commission Environnement propose de renouveler cette convention pour une durée de 15 ans.

Accord, à l'unanimité, du Conseil Municipal.

Année scolaire 2026/2027

1) Tarifs repas cantine

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de maintenir les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- 3,50 € / enfant
- 5,10 € / adulte

2) Tarifs accueil périscolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de maintenir comme suit les tarifs pour l'année 2026/2027 :

Tarifs à la journée	Si QF* < 650 €	Si QF* > 650 €
Matin	1,57 €	1,87 €
Soir (goûter compris)	1,99 €	2,42 €
Matin et soir (goûter compris)	3,45 €	3,74 €
Supplément dépassement après 19h : 4 € le 1/4 h entamé		

* Quotient Familial

Réductions par famille : 20 % pour le 2^{ème} enfant ; 30 % pour le 3^{ème} enfant ; Gratuit à partir du 4^{ème} enfant

3) Tarifs accueil de loisirs

Madame le Maire précise que la commission « affaires scolaires » propose de ne pas augmenter les tarifs des journées à l'accueil de loisirs (ALSH) à partir de la rentrée scolaire 2026/2027. Accord, à l'unanimité, du Conseil Municipal.

Tarifs accueil de loisirs

	Journée avec repas	Journée sans repas	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
QF < 331	6,50 €	5 €	5 €	3.50 €
QF de 331 à 650	8.50 €	6.50 €	6.50 €	4.50 €
QF de 651 à 800	11.50 €	9 €	8.50 €	6 €
QF de 801 à 1100	13.50 €	10.50 €	10 €	7 €
QF de 1101 à 1310	14.50 €	11 €	11 €	7.50 €
QF > 1310	16.50 €	12.50 €	12.50 €	8.50 €
Hors Dinan Agglomération	26 €	22 €	20 €	14 €

Mise à jour de la rémunération des contrats d'engagements éducatifs suite à la revalorisation du SMIC

Madame le Maire rappelle que la rémunération des personnes titulaires d'un CEE (Contrat d'Engagement Educatif) ne peut être inférieure à 4,30 fois le montant du salaire minimum de croissance par jour. Le Smic ayant augmenté au 1^{er} juin 2026, passant de 12,01 € à 12,31 € brut, le salaire minimum par jour de travail d'un CEE est de 53 € quel que soit le nombre d'heure travaillé.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les rémunérations suivantes à compter du 1^{er} juillet 2026 :

	Montant par jour travaillé
Directeur adjoint	125,00 €
Animateur diplômé	120,00 €
Animateur non diplômé	110,00 €
Animateur mineur diplômé	105,00 €
Animateur mineur non diplômé	95,00 €

Renouvellement du Pass Sport et Culture pour les jeunes

Le Pass' Sport et Culture s'adresse aux jeunes de Créhen âgés de 3 à 18 ans. Ce pass d'une valeur de 25 € est nominatif et expédié à tous les jeunes.

Si le titulaire souhaite adhérer à une association, il présente son pass à l'association qui diminue ses frais d'adhésion du montant de 25 €. En contrepartie, l'association présente à la mairie la totalité des bons récoltés sur la saison afin d'en obtenir le remboursement.

Le bon est valable auprès de toutes les associations de Créhen ainsi que dans une association hors commune à condition que le sport pratiqué ne soit pas proposé par une association de Créhen.

Après avis de la commission, Alain MACÉ propose de maintenir la valeur du pass à 25 € à partir de septembre 2026. Accord, à l'unanimité, du Conseil Municipal.

Motion de soutien pour la préservation des urgences de l'hôpital de Dinan

A la demande des élus du Conseil Municipal qui souhaitent montrer leur mécontentement face à la fermeture nocturne des urgences de l'hôpital de Dinan, une motion de soutien est prononcée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Depuis plusieurs mois l'hôpital de Dinan fait face à une baisse de ses effectifs médicaux urgentistes qui contraint le groupe hospitalier Rance Emeraude à revoir son organisation.

L'organisation estivale retenue et validée par l'Agence Régionale de Santé Bretagne prévoit une suspension temporaire de l'accueil des patients aux urgences de Dinan entre 23h et 8h30 à compter du 15 juin 2026 et jusqu'au 30 septembre 2026.

Cette réduction d'activité ou de fermeture nocturne pourrait entraîner une dégradation de l'offre de soins de proximité ainsi qu'un allongement des délais d'accès aux soins et un transfert de patients vers Saint-Malo, Saint-Brieuc ou Rennes, soit plus de 30 à 45 minutes de route.

Par cette motion, le Conseil Municipal de Créhen souhaite :

- Réaffirmer son attachement indéfectible au maintien d'un service d'urgences 24H/24 à l'hôpital de Dinan, service de proximité indispensable ;
- S'opposer à toute fermeture, réduction d'horaires ou déclassement de service des urgences de Dinan ;
- Demander à l'ARS de garantir les moyens humains, financiers et matériels nécessaires au fonctionnement pérenne des urgences.

Dates des prochains conseils municipaux

✓ **Mardi 06 octobre 2026 à 20h**

✓ **Mardi 03 novembre 2026 à 20h**

✓ **Mardi 15 décembre 2026 à 20h**

(sous réserve de changement de dates)

Etat civil

Naissances



Malou DELANOË (Saint-Malo),

Le 4 février 2026

12 Rue Eric Tabarly

Gina HUNAUT (Saint-Malo),

Le 2 avril 2026

2 La Ville es Goutté

Elena FERNANDEZ (Saint-Malo),

Le 10 mai 2026

23 Rue Eric Tabarly

Mariages



Alexis BEAUNE et Carole FELICITE

Le 06 juin 2026

12 Rue de Montafilan

Maximilien LORET et Lucie MILLET

Le 27 juin 2026

6 Le Grand Pré

Décès



Jeanne PELLERIN, 92 ans, Gibraine

14 avril 2026

Marie LESNÉ, 89 ans, Gibraine

23 avril 2026

Anna TARLET, 90 ans, St-Joseph

11 janvier 2026

Jackie MENANT, 62 ans, 15 ZA Bellevue

4 juin 2026

Inhumations à Créhen :

Danièle CRÉZÉ, 75 ans, décédée à Dinan

Frédéric LELANDAIS, 47 ans, décédé à Plélan le Petit

N° PC / PA/ PD / DP	Adresse du projet	Nature
PC 022 049 25 00020	Place Gilles des Bretagne	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 26 00005	15 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 26 00006	19 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 26 00007	14 Rue des Quercus Domaine des Vallées 3	Construction d'une maison individuelle
PC 022 049 26 00008	7 La Touche à La Vache	Construction d'un appentis
PD 022 049 26 00001	10 Rue de la Champagne	Démolition d'une tête de cheminée
PD 022 049 26 00002	1 Allée des Bruyères	Démolition d'un abri de jardin
PA 022 049 25 00001	Impasse de la Fontaine	Aménagement d'un lotissement de 31 lots à bâtir et d'un îlot de 6 logements sociaux minimum
DP 022 049 26 00014	2 Allée Kilmore Quay	Construction d'un abri de jardin
DP 022 049 26 00015	3 Rue de la Croix Jolivet	Extension de l'habitation
DP 022 049 26 00016	11 Rue Guy Homery	Pose de chapeaux grillagés sur mitrons existants ou de capotage sur tête de cheminée
DP 022 049 26 00017	10 Rue du Chêne vert	Création d'un carport
DP 022 049 26 00018	4 Rue du Commandant Charcot	Changement de portail
DP 022 049 26 00019	28 Rue de la Touche	Changement de porte d'entrée
DP 022 049 26 00021	10 Rue Laënnec	Changement de dispositif sur mur de clôture

DP 022 049 26 00022	46 Rue de la Touche	Changement de porte d'entrée
DP 022 049 26 00023	2 La Jannais	Remplacement d'une haie de sapins par une clôture
DP 022 049 26 00024	1 Allée des Bruyères	Construction d'un garage en extension de l'habitation
DP 022 049 26 00025	10 Rue de la Champagne	Construction d'un préau accolé à un bâtiment servant de remise. Réfection toiture remise
DP 022 049 26 00026	6 Rue du Stade	Pose de portail
DP 022 049 26 00006-M01	27 Le Frost	Modification emplacement portail et portillon Modification d'une ouverture
DP 022 049 26 00028	5 La Touche à La Vache	Pose de 3 fenêtres de toit
DP 022 049 26 00029	17 Rue Laënnec	Création d'une fenêtre en pignon
DP 022 049 26 00030	36 La Jannais	Mur de clôture surmonté d'un dispositif
DP 022 049 26 00031	3 Allée des Moissons	Remplacement d'une haie existante par une clôture doublée partiellement d'une haie
DP 022 049 26 00032	1 Langerais	changement d'une porte de garage en baie vitrée
DP 022 049 26 00033	4 Rue Chateaubriand	Remplacement portail
DP 022 049 26 00034	1 Allée des Fougères	Changement des portail et portillon Habillage mur existant et ajout d'un dispositif
DP 022 049 26 00035	3 Allée des Ajoncs	Installation photovoltaïque sur toiture
DP 022 049 26 00036	26 bis Rue de la Touche	Création d'une piscine
DP 022 049 26 00037	Impasse de la Fontaine	Suppression d'une haie nouvellement plantée, et compensation du même linéaire

NB : Une procédure de déclaration préalable doit être faite pour l'édification des clôtures

Communication

Pause estivale pour le service de transport des aînés

Deux fois par mois, pour la 5^e année consécutive, le mardi matin un service minibus est mis en place pour aller chercher et emmener les personnes âgées et à mobilité réduite, faire leurs courses sur Plancoët.

Une dizaine de créhennais (es) font appel à ce service 2 fois le mois grâce à une équipe de 8 bénévoles chauffeurs et assistants (es).

Très bel été à toutes et tous, au plaisir de se retrouver **dès le mardi 1er septembre 2026**

Claudine LONCLE

mardi 1er septembre	Courses + jeux
mardi 15 septembre	Courses + cinéma
mardi 29 septembre	Courses + jeux
mardi 13 octobre	Courses + cinéma
mardi 27 octobre	Courses + jeux
mardi 10 novembre	Courses + cinéma
mardi 24 novembre	Courses + jeux
mardi 8 décembre	Courses + cinéma
mardi 22 décembre	Courses + jeux
mardi 5 janvier 2027	Courses + jeux
mardi 19 janvier	Courses + cinéma
mardi 2 février	Courses + jeux
mardi 16 février	Courses + cinéma
Mardi 2 mars	Courses + jeux
Mardi 16 mars	Courses + cinéma
Mardi 30 mars	Courses + jeux



Pass'sport et culture pour les 3 - 18 ans



Nous reconduisons pour 2026 le Pass'sport et Culture pour la sixième année et ainsi aider, encourager nos jeunes à faire du sport et par le fait, soutenir nos associations.

Le Pass'sport s'adresse à tous les jeunes de la commune âgés de **3 à 18 ans**.

Pour rappel, il a une valeur de 25 € et est valable pour une adhésion à une association présente sur le territoire ou sur les communes environnantes sous réserve que celle-ci n'existe pas sur la commune.

Pour tous les ayant droit, vous recevrez un courrier avant septembre prochain. Si jamais vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.96.84.13.12.

Rendez-vous est pris pour cette nouvelle année 2026, en septembre.

Alain MACÉ.

NB : Si l'association hors commune ne souhaite pas prendre votre chèque pass'sport et culture, n'hésitez pas à venir en mairie pour nous en parler.

Pot de bienvenue aux habitants arrivés à Créhen en 2025

Nous avons accueilli, à la mairie, les habitants qui sont arrivés sur notre commune courant de l'année 2025. Habituellement, c'est une cérémonie que nous faisons plutôt en mars, mais cette année, compte tenu des élections, nous l'avons faite le 6 juin dernier.

Ce moment d'accueil a pour but de présenter la commune, les élus et les services afin de créer du lien entre les habitants et encourager l'engagement citoyen.

Ce temps fort se veut facilitateur d'intégration en renforçant durablement le sentiment d'appartenance.

Après des échanges très chaleureux et une distribution d'un petit cadeau d'accueil, nous avons partagé le pot de l'amitié.

Marie-Christine COTIN



Emplacement des colonnes semi-enterrées pour les ordures ménagères

Nous rappelons que les personnes, ne disposant pas de bac à ordures ménagères (exemple : locations saisonnières, résidences secondaires et utilisateurs des salles du complexe), peuvent utiliser la colonne semi-enterrée située sur le parking de la salle polyvalente de Créhen, ou/et dans la colonne semi-enterrée placée près du restaurant « Gilles de Bretagne » au Guildo (de l'autre côté du pont). Ce n'est valable que pour des petits sacs d'ordures et en petite quantité.

La Fête de la Mer à Gublaine

La Fête de la Mer a eu lieu samedi 4 juillet, le soleil étant au rendez-vous ainsi que le succès de l'évènement animé par les baladins d'émeraude et le MC Doomstriker (Harley Davidson) qui a permis à des résidents de faire un tour de moto. La décoration réalisée par les résidents a mis le thème à l'honneur.

Cette journée festive reste marquée dans tous les esprits.

Elizabeth HAMONET, animatrice



Nouvelle tondeuse électrique au service technique

La commune s'est dotée d'une tondeuse électrique pour l'entretien des espaces verts, non accessibles aux tondeuses autoportées.

Cette tondeuse vient remplacer une tondeuse thermique défectueuse datant de 2020 et qui aurait nécessité de gros frais pour la remise en état.

André BOURGET



Fleurissement communal 2026

Nous avons beaucoup de difficultés à trouver de nouveaux jardins et de nouvelles propriétés fleuries ouverts afin de ne pas primer toujours les mêmes.

En bureau municipal, après discussion, nous avons donc décidé de faire l'impasse pour cette année et de proposer au jury un passage tous les deux ans.

Donc je vous dis à l'année prochaine.

Prenez bien soin de vous et de vos jardins en ces temps de canicule.

Françoise LAIGO



Préparer l'élagage pour l'automne

C'est le bon moment de prendre contact avec des professionnels pour l'entretien des haies bocagères et des arbres le long des routes (de octobre à mars).

Nous avons eu plusieurs rappels de l'agglomération de Dinan des difficultés de passage du camion poubelle dans la campagne. Les porteurs de réseaux (orange, SDE, Enedis...) nous informe également de leur non-

entretien qui nuit au bon fonctionnement des différentes lignes d'alimentation.

La nature croît très vite à une période de l'année, d'où la nécessité d'agir afin de la maîtriser.

Françoise LAIGO



Petits points sur nos chers animaux domestiques

Nous sommes tous très attachés à nos bêtes mais nous remarquons une recrudescence d'incivilités.

- ✓ Les déjections sur les trottoirs ou sur les chemins
- ✓ La divagation de tous types d'animaux qui peut mettre les personnes en danger.

Il ne faut pas oublier qu'un animal n'a très souvent qu'un seul maître et quand il quitte son lieu de vie, il peut être affolé et dangereux envers des inconnus.

Une déclaration est nécessaire pour certains types d'animaux : chèvres, moutons, chevaux, ruches...

La déclaration facilite l'identification du propriétaire par les services de la commune.

Françoise LAIGO



Prévention du risque incendie : la vigilance de chacun est essentielle

Au mois de juin dernier, un incendie a détruit trois conteneurs de tri sélectif sur la commune. Grâce à la réactivité des sapeurs-pompiers, le sinistre a pu être maîtrisé rapidement, évitant ainsi une propagation aux habitations et aux espaces végétalisés situés à proximité. Les dégâts matériels restent toutefois importants et engendrent un coût significatif pour la collectivité.

Les photographies prises lors de l'intervention illustrent la rapidité avec laquelle un feu peut se développer : en quelques instants seulement, les flammes ont embrasé l'intérieur des conteneurs avant de nécessiter l'intervention des secours pour éviter des conséquences plus graves.

Quelques gestes simples pour éviter le pire

Afin de limiter les risques d'incendie, nous vous rappelons quelques règles de bon sens :

- Ne jamais déposer de mégots, allumettes, cendres ou braises dans les conteneurs de déchets ou de tri sélectif.
- Attendre le refroidissement complet des cendres avant leur élimination ; en cas de doute, les conserver plusieurs jours dans un récipient métallique.
- Vérifier que les barbecues, braseros et appareils de cuisson extérieurs sont parfaitement éteints avant de vider les résidus de combustion.
- Ne jamais laisser un barbecue sans surveillance.

Signaler immédiatement tout départ de feu ou dégagement suspect de fumée en composant le **18** ou le **112**.

Barbecues : convivialité et prudence

Avec l'arrivée des beaux jours, les repas en extérieur se multiplient. Les barbecues doivent être installés sur une surface stable, à bonne distance des haies, clôtures, véhicules ou matériaux inflammables.

Une vigilance particulière est également recommandée en présence d'enfants. Même plusieurs heures après leur extinction, les braises peuvent conserver une température suffisante pour provoquer des brûlures ou rallumer un foyer.

Le brûlage des déchets verts est interdit

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets verts (branches, tontes, feuilles, tailles de haies, etc.) est interdit pour les particuliers dans les Côtes-d'Armor.

Au-delà du risque d'incendie, cette pratique génère des nuisances pour le voisinage et contribue à la pollution atmosphérique. Les déchets végétaux doivent être valorisés par compostage, broyage, paillage ou déposés dans les filières de collecte adaptées.

Débroussailler pour mieux protéger

Le débroussaillage constitue l'un des moyens les plus efficaces pour limiter la propagation des incendies.

Cette opération consiste à réduire la densité de la végétation autour des habitations et des bâtiments en :

- tondant régulièrement les herbes hautes ;
- supprimant les végétaux secs ou morts ;
- élaguant les branches proches des façades et des toitures ;
- maintenant les accès dégagés pour permettre l'intervention des secours ;
- évitant le stockage de matériaux combustibles à proximité immédiate des habitations.

Un terrain entretenu réduit considérablement les risques de propagation du feu et facilite l'action des services de secours.

Une responsabilité collective

Face à l'augmentation des périodes de sécheresse et des épisodes de fortes chaleurs, chacun peut contribuer à la sécurité de tous en adoptant les bons réflexes.

L'incendie des conteneurs de tri sélectif nous rappelle qu'un simple geste d'inattention peut avoir des conséquences importantes. Restons vigilants et agissons ensemble pour protéger notre commune, nos habitations et notre environnement.

Débroussailler, prévenir et signaler : trois réflexes simples pour réduire le risque incendie et préserver notre cadre de vie.

Stéphane MICHEL, conseiller municipal



La bibliothèque

Réseau LIRICI, bilan de l'année 2025

Un réseau de 34 bibliothèques, 35 en 2026.

Un budget de fonctionnement pour Dinan Agglomération de 133 166€.

Un total de 341 700 documents et 542 317 prêts.

Pour Créhen, la bibliothèque a enregistré 7697 prêts, 6400 en 2024.

4 actions culturelles au cours de l'année, 11 groupes accueillis.

255 emprunteurs, 216 en 2024.

Pour la bibliothèque de Créhen, 4000 € sont investis dans l'achat de documents, chaque année, et cette somme est supportée par l'association « les bouquineurs » qui organise différentes manifestations pour arriver à amasser cette somme.

Alain MACÉ



Nous avons eu la chance de recevoir M.SAEZ en dédicace exclusive pour la Bibliothèque de Créhen !

La fréquentation des jeunes est en augmentation.

Les poules seront visibles tout l'été à partir de la barrière vous permettant de vous poser dans le patio pour lire !

Au plaisir de vous recevoir !

Laurence CAVERNES, responsable de la bibliothèque



La garderie

L'aide aux devoirs gratuite a été mise en place voilà bientôt 15 ans.

Elle est réservée aux usagers du périscolaire de Créhen.

Cette année encore, cette mission a été rondement menée par des bénévoles investis et actifs.

Un goûter concocté par les enfants a été servi en cette fin d'année scolaire afin de les remercier chaleureusement.

Laurence CAVERNES.



Le centre de loisirs

Après avoir passé un printemps sous le soleil près de la nature, la période estivale est lancée avec les saisonniers pour de belles et agréables activités choisies par les enfants ! Au programme, le thème "Quel SON !" : musique, concert, danse, plage, golf, pêche, visites sont à venir avec des partenaires locaux !

Laurence CAVERNES.



La Congrégation de la Divine Providence de Créhen

6 juin 2026 : Fête des Jubilaires à la Maison Mère

Une soixantaine de sœurs se sont retrouvées à la Maison Mère pour fêter les sœurs Jubilaires : 80, 75, 70, 65, 60 et 25 ans de vie religieuse.

A 15h00, après le repas festif, sœurs, familles et amis se sont retrouvés à la grande chapelle pour l'Eucharistie suivie du verre de l'amitié.



20 juin 2026 : Profession perpétuelle à Créhen



Samedi 20 juin, à la chapelle de la Maison Mère de Créhen, 2 religieuses congolaises : **sœur Honorine Mayele** et **sœur Chancelade Chantal Muluba** se sont engagées pour toujours dans la Congrégation de la Divine Providence, au cours de l'Eucharistie qui était présidée par Monseigneur Moutel, évêque de Saint Brieuc et Tréguier, et concélébrée avec une dizaine de prêtres.

Le tam-tam a résonné dans la grande chapelle et a accompagné tous les invités : sœurs, parents, amis, connaissances... vers la salle de réception pour le verre de l'amitié. Après le dîner festif, la fête a continué au rythme africain, dans le parc de la Maison Mère.

Ces 2 jeunes religieuses ont passé 3 mois en Europe pour connaître les lieux des origines de la Congrégation. Elles ont séjourné dans plusieurs communautés pour faire connaissance avec leurs Sœurs aînées vivant, ici, la Mission. Pour elles, c'est une réelle découverte : le pays, le climat, les modes de vie, la mission des sœurs dont la devise est : « CŒUR AMI DES PAUVRES ».



Le samedi 19 septembre prochain, dès 14h30 à la Maison Mère, venez fêter avec nous les 75 ans de présence des sœurs de la Divine Providence de Créhen sur la terre Africaine.

Un après-midi culturel sur la « **Mission en Afrique** » est prévu.

Vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous y inscrire soit par mail ou bien par téléphone :

secretariat.crechen@divineprovidence.fr

☎ 02 96 84 14 51.

Bertrand RICHARD, Directeur Association Guy Homery



L'hypno-relaxation

"UNE FOIS PAR MOIS, JE PRENDS SOIN DE MOI" 🌿

Offrez-vous une bulle de bien-être

À partir de septembre, Sophie vous propose de prendre soin de vous.

Gagner en sommeil, en sérénité, en confiance en soi, ou en légèreté ? C'est l'objectif de ces ateliers, pour que chaque mois, avec un programme dédié, vous puissiez prendre ce temps pour vous.

Ce que j'entends en retour : "C'est un moment pour soi, et j'attends ce rdv chaque mois avec impatience" Des témoignages qui font chaud au cœur et qui font évoluer les ateliers de la rentrée, avec la proposition de deux groupes :

LE MARDI – Groupe « Parenthèse »

Un groupe dédié à la découverte de l'hypno-relaxation et à l'initiation à l'auto-hypnose.

Un moment pour :

- 🌿 libérer les tensions
- 🌿 trouver des ressources (sommeil, confiance en soi...)
- 🌿 se détendre
- 🌿 découvrir des outils simples pour le quotidien

Accessible aux débutants.

LE JEUDI – Groupe « Exploration »

Approfondir l'hypnose et gagner en autonomie

Un groupe destiné aux personnes ayant déjà une expérience de l'hypnose ou une facilité à entrer en relaxation profonde.

Pour aller plus loin dans :

- 🌿 les voyages intérieurs
- 🌿 les ressources inconscientes
- 🌿 la pratique de l'auto-hypnose
- 🌿 la connexion à soi et à ses valeurs.

Une expérience plus immersive et approfondie.

Le cadre est chaleureux, sans jugement et accessible à tous.

Lieu : Salle de la fontaine à Créhen . Horaires 10h-11h30 ou 18h - 19h30

Les places sont limitées : Infos et pré-inscriptions possibles au 06.16.74.66.26.

À NOTER DANS VOS AGENDAS ✨

Dimanche 13 septembre : *Atelier hypersensible et heureux-se*

Comment mieux vivre avec ses hypersensibilités (sous réserve de places disponibles : places limitées pour favoriser un climat chaleureux).

Lieu : Dans un cadre idyllique à Lancieux -

Horaires : de 14h à 17h

Mardi 6 octobre à 19h : Conférence « Pourquoi on ne se comprend pas toujours ? »

Une conférence qui a réuni 80 personnes à Dinan avec des retours très riches. Hâte d'échanger avec vous sur ce sujet

Lieu : Foyer de Créhen. Horaires : 19h à 20h30

Au cabinet, Sophie continue également de vous accompagner en consultation individuelle pour :

- 🌿 apaiser stress, anxiété, angoisses
- 🌿 se libérer du tabac, du sucre...
- 🌿 acquérir ou développer la confiance en soi
- 🌿 préparer les examens ou la rentrée
- 🌿 se libérer des troubles envahissants (phobies, TOCs,)
- 🌿 retrouver le sommeil
- 🌿 accompagner les difficultés vécues par les profils neuro-atypiques (TSA, TDAH, hypersensibles...) ...

Fermeture exceptionnelle jusqu'au 25 juillet . Il est préconisé si besoin de réserver sur www.crenolibre.fr pour toute demande de rdv à compter du 28 juillet.

Pour en savoir plus : 06.16.74.66.26

Au plaisir de vous retrouver au cabinet ou en ateliers, toujours dans un objectif de bien être :)

El Sophie Tapin, Hypnose et thérapies
Espace partagé, 5 rue Guy Homery, 22130 Créhen
06.16.74.66.26.

RDV sur www.crenolibre.fr

Pour suivre mes évènements :

Facebook : Hypnose Sophie Tapin



Avec l'hypno-relaxation à Créhen

A partir de septembre :
Une fois par mois, Je prends soin de moi

• • •

Le mardi : Offrez vous une parenthèse
Le jeudi : Explorez votre univers



10h-11h30
18h-19h30

Infos et inscription :
06.16.74.66.26.
sophie.tapin@consulthypnose.fr

Le grand forum des associations

Un rendez-vous incontournable !

Il a lieu cette année à Créhen, au complexe sportif

le 5 Septembre

Cette année, Paul La Droitte, Président du Grand Forum depuis 2019, a souhaité passer la main et laisser son poste.

Afin de faciliter la transition et la transmission de toutes les informations, Il propose de mettre en place une co-présidence d'un an avant de quitter ce poste.

Marie-Line Hercouet, membre fidèle depuis le début, souhaite également laisser son poste de trésorière.

Marie-Christine Cotin laisse également son poste de vice-trésorière.

Après vote à main levée, voici les résultats des élections :

CO-PRÉSIDENT : Thomas CHEVALIER

CO-PRÉSIDENT : Paul LA DROITTE

1er VICE-PRÉSIDENT : Pierrick SORGNIARD

2e VICE-PRÉSIDENTE : Stéphanie LE ROLLAND

TRESORIER : Alain MACE

SECRETAIRE : Martine RICHARD

Françoise Rouart, secrétaire administrative de l'association depuis 2019, souhaite également laisser sa place. Elle assurera la prochaine édition de septembre

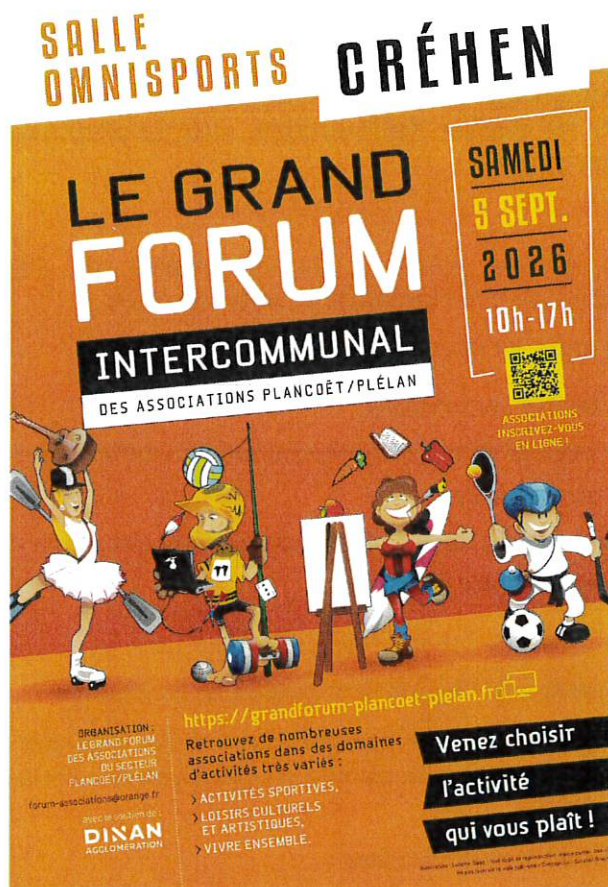
2026, et s'engage à aider la personne qui lui succédera.

Contact :

www.grandforum-plancoet-plelan.fr

Courriel : forum-associations@orange.fr

Adresse : Place de la Mairie – 22130 Plancoët



COMICE VAL D'ARGUENON

Samedi 29 août 2026

Landébia

Entrée gratuite / Restauration sur place



Tarifs des salles communales à compter du 1er septembre 2026

Jusqu'à 250 personnes pour un repas dansant, 300 pour un loto et 400 pour un spectacle	Associations communales	Particuliers ou entreprises commune	Particuliers ou entreprises hors commune
SALLE POLYVALENTE (entre 250 et 400 personnes selon le type de manifestation)			
Salle (repas, buffet, bal, concours, loto, spectacle...) week-end 2 jours (du vendredi au lundi) Chauffage - sono	Gratuit	330,00 €	660,00 €
Jour supplémentaire	0,00 €	100,00 €	200,00 €
AG, réunion, formations, vin d'honneur	0,00 €	100,00 €	200,00 €
Vaisselle (le couvert)	0,00 €	0,50 €	0,50 €
Location verres seul (la douzaine)	0,00 €	1,50 €	2,00 €
Caution salle	500,00 €	500,00 €	500,00 €

	Associations communales	Particuliers ou entreprises commune	Particuliers ou entreprises hors commune
ETANG			
Abri seul + 1 WC	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Abri + eau + électricité + frigo + WC	0,00 €	40,00 €	70,00 €

100 personnes maximum	Associations communales	Particuliers ou entreprises commune
FOYER (100 personnes maximum)		
Salle (repas, buffet, bal, concours, loto, spectacle...) week-end 2 jours (du vendredi au lundi) Chauffage - sono	Gratuit	250,00 €
Vin d'honneur	0,00 €	70,00 €
AG, réunion, formations	0,00 €	0,00 €
Vaisselle (le couvert)	0,00 €	0,50 €
Location verres seul (la douzaine)	0,00 €	1,50 €
Caution salle	500,00 €	500,00 €

50 personnes maximum	Associations communales	Particuliers ou entreprises commune	Particuliers ou entreprises hors commune
CHALET (50 personnes maximum)			
Salle (repas, buffet, bal, concours, loto, spectacle...) week-end 2 jours (du vendredi au lundi) Chauffage - sono	Gratuit	150,00 €	300,00 €
Jour supplémentaire	0,00 €	50,00 €	100,00 €
Plusieurs jours en semaine	0,00 €		
Vin d'honneur	0,00 €	50,00 €	100,00 €
AG, réunions, formations	0,00 €	50,00 €	100,00 €
Vaisselle (le couvert)	0,00 €	0,50 €	0,50 €
Location verres seul (la douzaine)	0,00 €	1,50 €	1,50 €
Caution salle	300,00 €	300,00 €	300,00 €

	Associations communales	entreprises commune	Professionnels de santé dépendant de la MSP de Créhen
SALLE DE LA FONTAINE			
AG, réunions, formations	Gratuit		
1/2 journée	Gratuit	30,00 €	20,00 €
Journée complète	Gratuit	60,00 €	35,00 €

Associations : gratuité des salles pour toutes les manifestations de l'année des associations ainsi qu'aux particuliers pour organiser la fête des voisins

Employés communaux en activité : un forfait WE gratuit/an et tarif particuliers Commune pour tous pour l'anniversaire en leur honneur, en l'honneur de leur conjoint ou de leurs enfants jusque 20 ans ainsi que pour leur propre départ en retraite.

Rencontres avec...

(par Alain MACÉ)

Un nouveau prestataire à Créhen

Julien BONNIVARD habite à Créhen depuis Avril dernier avec sa petite famille, après avoir vécu à Bour-seul pendant 2 ans.

Julien a eu une première vie en tant que responsable en boulangerie pâtisserie au sein d'une grande structure pendant 10 ans.

Ensuite, il intègre une école d'ingénieur Peer learning en 2019. Ce principe consiste à apprendre quelque chose sans l'intervention d'un professeur ou d'un men-

tor. Les participants travaillent en étroite collaboration pour résoudre le problème.

Il obtient son diplôme en 2022 en tant que développeur puis manage une équipe de 7 étudiants, à distance.

Il propose ses services dans les domaines aussi variés que les sites internet, les solutions internet type wifi, la domotique et s'adresse aux artisans, aux entreprises et aux particuliers.

Vous avez un projet, vous pouvez le joindre au
06.07.11.03.11

Installation d'un ostéopathe

Jasmine COLLIN PUJANTE est Ostéopathe, exerce au centre médical de Plancoët depuis 7 ans et habite à Languédias.

Début août prochain, elle s'installe rue du Sacré Cœur, dans l'ancien cabinet médical qu'elle a acheté et réhabilité.

Les patients bénéficieront d'un plateau technique leur permettant de pratiquer les exercices proposés.

Jasmine a une formation orientée sport, éducation sportive et bilan de courses à pied.

Des séances de renforcement du dos à raison d'un

cours par semaine et des séances pour le running et la rando sont également proposées une fois la semaine.

Sa patientèle s'adresse aux enfants, aux adultes et aux sportifs.

Un 2^e cabinet est disponible dans ses locaux et attend d'être occupé par un nouveau prestataire.



La vie associative

Bénévole un jour et non toujours.....

Nous souhaiterions mettre en place un « réservoir » de bénévoles à temps partiel.

A savoir que les personnes volontaires pour participer à cette opération, se rendraient disponibles au grès de leurs envies et de leur emploi du temps pour participer à divers manifestations et animations.

Il est vrai que dans beaucoup de préparations de festivités, les associations ont du mal à mobiliser un personnel suffisant et ce sont d'ailleurs les mêmes que nous retrouvons à l'œuvre.

Pour cela, les personnes intéressées peuvent laisser leurs coordonnées nom, prénom, n° portable, adresse mail en appelant la mairie au 02.96.84.13.12 ou par mail à accueil.mairie@crehen.fr ou appeler le 06.22.51.22.61 et par mail à mace-alain0250@orange.fr

Une fois la liste composée, les associations pourront la consulter et appeler les personnes qu'elles souhaitent avoir pour les aider

N'hésitez pas à vous inscrire, c'est aussi un moyen de se rencontrer et passer un bon moment ensemble.

Jazz'In Breizh



JAZZ
IN
Breizh

PRÉSENTE

SOUL NATION

EN CONCERT GRATUIT
DIMANCHE 26 juillet
19 HEURES

PLACE DE L'ÉGLISE DE CRÉHEN
(SALLE POLYVALENTE EN CAS DE MAUVAIS TEMPS)
RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Commune
De Créhen



La Boule Créhennaise

Remise du challenge d'hiver 2025-2026

1er : CHARLOT Gilbert
2ème : MAITRALAIN Philippe
3ème : ROUAULT François



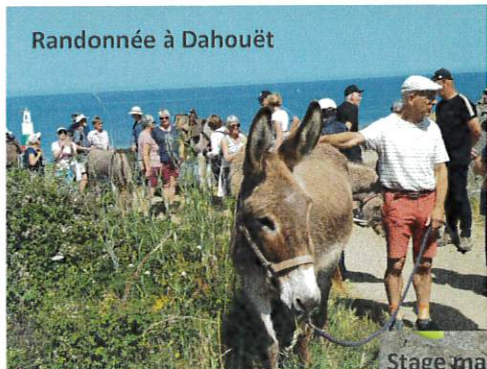
Prochains concours les 18 juillet, 15 août et 12 septembre à Créhen

Animations tous les mercredis après-midis

Créh'Ane

L'association a organisé et participé à diverses animations qui ont suscité un intérêt auprès des âniers, répondant à leur attente et curiosité en tant qu'éleveur (Randonnée, formation).

Randonnée à Dahouët



Roger DENMAT, Président.

↳ Randonnée à Plesder

Stage maréchalerie



La FNACA

Commémoration du 8 mai 1945

Il faut attendre 1953 pour que la victoire soit commémorée précisément le 8 mai qui devient jour férié.

En 1959 cette célébration est poussée au 2^e dimanche de mai jusqu'en 1968 où le 8 mai redevient date officielle de cérémonie tout en restant ouvré.

En 1975 le président Valéry Giscard d'Estaing préfère au 8 mai le 9 mai marquant le début de la construction européenne.

En 1981 son successeur François Mitterrand rétablit le 8 mai comme date de commémoration et comme jour férié.

Depuis quelques décennies, à Crehen, le 8 mai ne faisait pas l'objet d'une cérémonie. Le pavoisement et le fleurissement du monument aux morts célébraient cet événement.



Cette année, sous l'impulsion de la municipalité, nous avons commémoré la capitulation de l'Allemagne nazie.

L'association d'anciens combattants, la municipalité, les militaires gendarmes, les sapeurs-pompiers et la population se sont rassemblés à la mairie pour ensuite se rendre en cortège au monument aux morts où l'émotion était palpable à l'appel des noms des Créhennais morts pour la France de 1939 à 1945

A l'issue de cette cérémonie, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié servi par la municipalité.

Un grand merci à Mme le Maire et son conseil municipal pour la mise en place de cette commémoration qui doit rester pérenne

Eugène ALLORY, Président

Evi'Dance

Une année riche en danse et en partage !

L'association Evi'dance a une fois de plus vécu une saison dynamique et conviviale placée sous le signe de la passion et du plaisir du vivre ensemble.

Tout au long de l'année, les membres ont pu participer à une variété de cours et d'activités. Divers événements mémorables ont marqué cette belle année. Les plus jeunes ont pu profiter d'un après-midi sur le thème d'halloween et d'une matinée passée avec le Père Noël et Minnie, sans oublier une boom family party pour le téléthon. Pour les plus grands, ils ont pu participer à un stage de line danse avec Mélanie, une soirée SBKR avec l'intervention de Lucia (professeur de salsa), de Julie (professeur Kizomba) et de Sam (dj) ainsi que d'une soirée rock animée par Alain Brevault.

Nous finissons l'année par un magnifique gala. Une véritable célébration du travail accompli, cet événement a réuni danseurs et spectateurs pour un spectacle haut en couleur et en magie sur le thème du cinéma.

L'association adresse ses remerciements les plus sincères aux bénévoles, mais surtout à notre enseignante Adeline ainsi qu'à Marine Le Clézio qui a pu remplacer Adeline lors de son congé de maternité. Sans oublier de remercier nos adhérents qui contribuent à faire grandir cette aventure humaine et sportive.

Pendant l'été, nous vous proposons un stage de danse (Street, Jazz et Cabaret Contemporain) avec le chorégraphe et chanteur-danseur Raphaël Kaney Duverger le 24 et 25 Juillet 2026 à Créhen. Pour plus d'info voir affiche.

La prochaine saison s'annonce tout aussi riche et enthousiaste. Le 27 septembre 2026, l'association aura le privilège d'accueillir Jordan Mouillerac pour un stage exceptionnel. Une occasion unique pour les passionnés de danse de partager un moment instructif. Attention, il reste une place VIP et une dizaine de places pour les deux cours du stage.

De plus, nos pré-inscriptions sont ouvertes sur le site evidance.store ou en demandant le formulaire de pré-inscription par mail : evidance22@outlook.com.

Rendez-vous dès la rentrée pour découvrir une nouvelle année animée, où danse, découvertes et moments chaleureux seront au programme.

L'association vous souhaite de bonnes vacances et vous informe qu'elle sera fermée du 17 Juillet au 23 Août 2026.

Les membres du bureau d'Evi'dance

STAGE Exceptionnel AVEC **JORDAN Mouillerac**

ORGANISÉ PAR **EVIDANCE**

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Reservez votre place !

TARIFS :

- 1 COURS** : 65€ (PHOTOS INDIVIDUELS ET EN GROUPE + DÉDICACÉ)
- 2 COURS** : 90€ (PHOTOS INDIVIDUELS ET EN GROUPE + DÉDICACÉ)
- PACK VIP** : 110€ (2 COURS + PHOTOS INDIVIDUELS ET EN GROUPE + DÉDICACÉ + ÉCHANGEUR RING JORDAN + PÉNALITÉ 10€ EN CAS D'ANNULATION À 15 JOURS)

COURS :

STAGE À PARTIR DE 12 ANS

MEDLEY LATINO 14H30 - 15H45

RAGGA/ DANCE- HALL 16H15 - 17H30

NON REMBOURSABLE, NON ÉCHANGEABLE

RESEAU : COMPLEXE SPORTIF LOUIS HAMON À CRÉHEN

RESEAU : 06.16.19.59.36

INSCRIPTION VIA HELLO ASSO

SCANNEZ ICI POUR COMMANDER VOTRE PASS !

24 ET 25 JUILLET À CRÉHEN

EVIDANCE

STAGE DE DANSE

STREET JAZZ ET CABARET CONTEMPORAIN

AVEC LE CHOREGRAPHE ET CHANTEUR-DANSEUR RAPHAËL KANEY DUVERGER

Interprète de grands créateurs français et internationaux (Blanca Li, Kamel Ouali, Romain Rachline Borgeaud (RB Dance), Georges Momboye, Stefanie Batten Bland) metteur en scène et chorégraphe de spectacles musicaux (Footloose, Pinocchio, 80 jours), directeur artistique du cabaret de La Rochelle, et de nombreux événements Raphaël a un parcours artistique riche et éclectique.

Pour ce premier stage en Bretagne, il propose 3 créneaux pour les amateurs adultes et ados à partir de 14 ans, au Complexe sportif Louis Hamon à Créhen:

Vendredi 24 juillet 18h-20h STREET JAZZ niveau moyen et avancé

Samedi 25 juillet 14h30-16h30 CABARET CONTEMPORAIN tout niveau

Samedi 25 juillet 16h30-18h30 STREET JAZZ niveau avancé

Tarif:

- 20 euros: 1 cours
- 35 euros: 2 cours
- 45 euros: 3 cours.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE PAR EMAIL:

atelierscene27@gmail.com

Ou par msg sur WhatsApp au 06.10.19.61.23

Yoga Crée'Un

Le yoga, un temps pour soi

Depuis plusieurs mois, je propose des séances de yoga accessibles à toutes et tous, quelque soit l'âge ou le niveau.

Cette pratique millénaire, à la fois douce et profonde, permet de se reconnecter à son corps, d'apaiser l'esprit et de cultiver un mieux-être quotidien.

Les séances sont conçues comme des moments de pause dans nos vies souvent bien remplies.

A travers des postures (asanas), des exercices de respiration (pranayama) et des temps de relaxation, chacun peut avancer à son rythme, dans une ambiance bienveillante et sans jugement.

Le yoga offre de nombreux bienfaits :

amélioration de la souplesse, renforcement musculaire en douceur, réduction du stress et meilleur qualité de sommeil, renforcement du système nerveux.

C'est aussi une belle opportunité de partager un moment convivial et créer du lien au sein de notre commune.

Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, vous

êtes les bienvenus pour découvrir ou approfondir cette discipline.

N'hésitez pas à venir essayer une séance et à vous accorder ce temps précieux pour vous-même, je serai ravie de vous accueillir pour vivre ensemble ces instants de bien-être.

A très bientôt sur les tapis !

Contact :

Patricia Renouard (Présidente)

06 32 31 04 53

Reprise des cours le lundi 7 septembre

Lieu :

Salle la fontaine, 9 rue du Sacré Coeur, Créhen

Horaires :

Lundi de 19h15 à 20h30

Mercredi de 14h à 15h15

Présente au Forum des Associations le 5 septembre à Créhen



Gym de Créhen



L'année se termine dans la convivialité ! Le 4 juin dernier, les membres du club se sont retrouvés autour d'un chaleureux repas de fin d'année pour partager un moment festif avant les vacances.

Prenez note des dates importantes pour la suite :

- **Fin des cours :** le jeudi 2 juillet.
- **Rentrée :** nous aurons le plaisir de vous retrouver au **Forum des associations** le samedi 5 septembre.

Reprise des cours : les mercredi 2 et jeudi 3 septembre.

Bel été à tous et à bientôt pour une nouvelle saison sportive !

Le bureau du club

Karaté Club de l'Arguenon

La manifestation de l'interclubs du 14 juin dernier s'est bien déroulée avec une cinquantaine de compétiteurs, et très appréciée par les parents, familles, amis. Ce spectacle permet de clôturer la saison.

Une représentation d'un kata supérieur a été réalisée par Lucas JORDAENS, licencié au club de Dinard, et multiple champion de Bretagne, devant les enfants et

parents pour montrer l'évolution de la discipline.

Nous serons présents au forum du 5 septembre à Créhen où nous réaliserons une démonstration de Body Karaté et du Karaté enfant.

Jean-Pierre MARTEL, Président



NOUVEAU

BODY KARATÉ

Cours collectifs
Cours mixtes
TOUS NIVEAUX

**CARDIO
FITNESS
RENFO**

DES 15 ANS
TOUS NIVEAUX
ESSAI GRATUIT

À DINARD & CRÉHEN

SAISON 2026-2027
LANCEMENT LES 10 & 11 SEPTEMBRE 2026

NOUVEAU

BODY KARATÉ

Cours collectifs
Cours mixtes
TOUS NIVEAUX

LE BODY KARATÉ C'EST QUOI ?

Une activité fitness complète qui associe cardio, renforcement musculaire et mouvements coordonnés.

Des séances collectives en musique pour bouger, se tonifier et se dépenser dans une ambiance dynamique.

Accessible à tous, c'est l'activité idéale pour aller sport, plaisir et motivation.

SAISON 2026-2027

DINARD
COSEC - 28 Rue Guyon Matignon
35500 Dinard

LE SAMEDI
de 11h à 12h

Début des cours le 12 septembre 2026

CRÉHEN
Complexe sportif Louis Hamon
22150 Créhen

LE JEUDI
de 18h30 à 19h30
LE SAMEDI*
de 9h30 à 10h30

Début des cours le 10 septembre 2026

*cours de début communiqué lors des inscriptions

TES COACHS

TARIFS

150€/an
incluant la licence FFK

25€/an
réservé aux adhérents FFK

Ta cotisation te donne accès aux deux clubs !

REJOINS-NOUS !

body.arnault@outlook.fr
LUCAS : 07 43 29 07 68
PASCAL : 09 31 64 50 43

Créh'arts

L'association a fait son exposition tout le mois de mai à la bibliothèque de Créhen.

Elle remercie la bibliothèque et toutes les personnes qui se sont déplacées.

Les personnes intéressées par le dessin, la peinture (aquarelle ou acrylique) ou la photo argentique (noir et blanc), peuvent prendre des renseignements auprès du secrétaire au 06.40.81.32.07

Les séances se déroulent toutes les semaines le mardi de 14h30 à 16h30 à la Maison des Associations.

Reprise des cours le mardi 1er septembre 2026.

Le bureau



Amicale Pétanque Créhennaise

Suite aux élections du 26 juin 2026, l'association a renouvelé son bureau, créé en juin 2023 ; les statuts prévoyant un renouvellement des membres tous les 3 ans.

Sont élus :

Co-Présidents : Jean-Claude LECOQ et Henri SCHEMBRI

Secrétaire : Maryse BEDFERT

Vice-Secrétaire : Alain SAEZ

Trésorière : Martine BEDFERT

Vice-Trésorier : Régis ARNAUDIES

Membres actifs : Joëlle DAVID, Suzanne LEVAVASSEUR, Marylène MACÉ

Nos parties de pétanque ont lieu le lundi et vendredi à partir de 14 h sur les terrains à côté du stade.

Le Bureau



L'Inter-Associations

L'inter-associations regroupe une vingtaine d'associations qui adhèrent chaque année en versant une participation de 30 €.

Cette adhésion leur permet de bénéficier de prêt de matériel gratuitement.

Le matériel peut être mis à disposition de particuliers ou d'associations non adhérentes moyennant un coût de location.

Pour information, lors de la dernière AG du 30 Janvier dernier, ont eu lieu les élections d'un nouveau bureau :

Président : Alain MACE

Trésorier : Alain LELIEVRE

Secrétaire : Pauline COUPE

Un tirage au sort de 8 associations a été effectué pour se voir remettre un chèque d'un montant de 500€ sur présentation d'une facture d'un montant au moins égal. Les heureux gagnants ont été :

- ✓ Emeraude Cyclo VTT Créhen
- ✓ Les Bouquineurs
- ✓ Les Ecuries de Marlau

- ✓ La Boule Créhennaise
- ✓ Amicale des Employés Communaux
- ✓ Société de Chasse Créhennaise
- ✓ Amicale Pétanque Créhennaise
- ✓ Les Patineurs de l'Arguenon

Pour toute réservation ou demande de renseignements, vous pouvez contacter le 06.22.51.22.61

Alain MACÉ



Les Patineurs de l'Arguenon

Une saison historique pour les Patineurs de l'Arguenon

La saison 2025-2026 restera sans aucun doute comme l'une des plus belles de l'histoire des Patineurs de l'Arguenon et du sport créhennais. Grâce à des résultats exceptionnels obtenus à tous les niveaux de compétition, le club confirme sa place parmi les références du rink-hockey breton et national.



Les statistiques illustrent parfaitement cette domination : avec 121 buts inscrits, l'équipe a terminé meilleure attaque du championnat. Son capitaine, Jocelyn Tanguy (28 buts), et Nicolas Jamardo (26 buts) se classent meilleurs buteurs de la compétition. Défensivement, les Créhanais ont également brillé avec seulement 44 buts encaissés, faisant de l'équipe la meilleure défense du championnat. Le gardien Enzo Callewaert a notamment réalisé une deuxième partie de saison de très haut niveau.



L'équipe première, engagée en Nationale 2, a réalisé une saison remarquable en décrochant le titre de Champion de France de Nationale 2. Cette performance lui ouvre les portes de la Nationale 1, l'élite du rink-hockey français. Une récompense méritée pour un groupe qui a porté haut les couleurs de Créhen tout au long de l'année.



Le succès ne s'est pas arrêté là puisque l'équipe de Nationale 3 a également été sacrée Championne de France au terme d'un magnifique parcours national à La Guarnache (Vendée). Ce doublé historique témoigne de la qualité du travail réalisé au sein du club et de l'engagement de l'ensemble des joueurs et encadrants.



Au niveau régional, l'équipe Prénationale a elle aussi brillé en remportant le titre de Championne de Bretagne, complétant ainsi une saison exceptionnelle pour les équipes seniors.

Les jeunes patineurs ont également porté haut les couleurs du club. L'équipe U13 a terminé première des Play-offs Ouest, correspondant aux demi-finales du



Championnat de France. Le club a eu l'honneur d'organiser cette compétition à Créhen les 23 et 24 mai. Grâce à l'implication d'une équipe de bénévoles particulièrement investie, les Patineurs de l'Arguenon ont su relever avec succès le défi de l'organisation d'un événement national réunissant parmi les meilleures équipes françaises de la catégorie.



De leur côté, les U15 ont réalisé un très beau parcours en prenant la quatrième place des Play-offs Ouest, disputés à Mérignac les 16 et 17 mai, terminant ainsi parmi les meilleures équipes françaises de leur catégorie.

Enfin, les plus jeunes, les U11, ont conclu leur saison de belle manière en remportant deux victoires lors de leur dernier tournoi, confirmant les progrès réalisés tout au long de l'année et laissant entrevoir un avenir prometteur pour le club.

Ces résultats exceptionnels sont le fruit du travail collectif des joueurs, entraîneurs, dirigeants, arbitres, bé-

névoles et familles qui s'investissent tout au long de l'année. Ils contribuent également au rayonnement sportif de la commune de Créhen bien au-delà des frontières bretonnes.

Les Patineurs de l'Arguenon remercient chaleureusement la municipalité de Créhen, les collectivités partenaires, les sponsors ainsi que l'ensemble de leurs supporters pour leur soutien précieux tout au long de cette saison historique.



↳ Cérémonie de remerciement

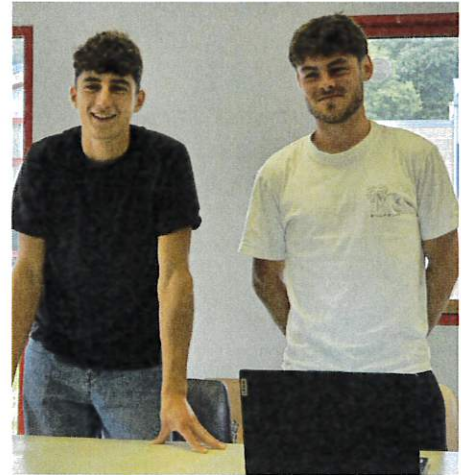


VAFCP Créhen/Pluduno

Notre club entame une nouvelle étape avec l'arrivée de nouveaux membres .

De nouveaux bénévoles ont choisi de s'engager aux côtés des membres déjà investis afin de poursuivre le développement de l'association et de faire vivre le club avec enthousiasme.

Lucas LEMASSON et Rémi TREHOREL ont été élus Co-Présidents du club en remplacement de Philippe NICOLAS et Daniel COTIN.



Cette nouvelle équipe souhaite conserver ce qui fait la force du club : la convivialité, le plaisir de se retrouver, le partage et l'esprit associatif, tout en apportant de nouvelles idées et de nouveaux projets.

Un grand merci aux membres du bureau sortant pour leur engagement, leur disponibilité et tout le travail accompli au fil des années. Leur investissement a largement contribué à la vie et au rayonnement du club.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines manifestations, que vous soyez adhérents, futurs licenciés ou simplement curieux de découvrir nos activités. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



Le Samedi 13 Juin 2026 a eu lieu à PLUDUNO au stade du Bois aux Fênes le tournoi senior.

27 équipes étaient inscrites afin de disputer cette compétition, chaque équipe était composée de 6 joueurs et 2 remplaçants.

Les équipes sont majoritairement constituées de jeunes souhaitant effectuer un tournoi entre copains sachant que les joueurs ne jouent pas forcément dans le même club.

Il n'y a pas de noms de communes mais des nominations d'équipes.

La journée s'est déroulée dans une excellente ambiance.

Bravo au FC Classico pour leur victoire.

Les entrainements de l'école de football ont pris fin le Samedi 27 Juin 2026 sur le stade de Créhen. A la fin du dernier entrainement de la saison un moment convivial a permis aux parents d'échanger et de partager un repas au club house.

La saison 2025/2026 vient de prendre fin et il est déjà nécessaire de préparer la reprise.

L'entrainement des joueurs seniors reprendra le 27 juillet 2026 à 19 heures sur le stade de Créhen.

La reprise pour les catégories jeunes aura lieu les Samedi 29 Aout 2026 et les Samedis 5 Septembre à 10 heures à CREHEN selon les catégories.

Le club recrute des joueurs pour toute les catégories seniors et jeunes.

Les parents des jeunes peuvent contacter les numéros suivants pour plus d'informations : 06 11 71 92 91 ou 06 19 28 97 21.

Le site du club est consultable : <https://valdarguenonfootball.footeo.com>. ou sur les réseaux sociaux :

Facebook : val_arguenon_crehen_pluduno

Instagram : <https://www.instagram.com/vafcp>

Louis BOURHIS, membre du bureau

Yin Yang Créhen

Le Taï Chi... c'est quoi ?

L'activité est un art martial chinois dit « interne » souvent réduit à une gymnastique de santé. Il peut aussi comporter une dimension spirituelle. Il a pour objet le travail de l'énergie appelée chi. Attention, Le Tai-Chi n'est pas qu'un art martial, c'est aussi une gymnastique pour le corps et l'esprit.

Discipline ancestrale chinoise, le Tai-Chi est une technique de combat auparavant secrète qui est devenue une gymnastique populaire en Occident. C'est aussi l'une des six branches de la médecine traditionnelle chinoise. Basé sur les principes opposés du Yin et du Yang qui s'assemblent pour s'équilibrer, le Tai-Chi améliore la souplesse, la coordination, l'équilibre, et mise sur la relaxation.

Le Tai-Chi d'aujourd'hui est un dérivé de l'art martial traditionnel, dont les pratiquants exécutent avec fluidité un enchaînement de mouvements circulaires et continus, réalisés lentement et dans un ordre précis.

Le Tai-Chi-Chuan agit aussi sur divers problèmes de santé : l'hypertension, l'arthrite, les rhumatismes, l'ostéoporose, le diabète, les symptômes de la maladie de Parkinson. La pratique permet aussi de diminuer les risques de chute en particulier chez les personnes âgées, en améliorant l'équilibre. Elle diminue les risques de maladies cardio-vasculaires, améliore le sommeil et la respiration.

L'association Yin Yang Créhen

Crée en 2019, l'association compte aujourd'hui 53 membres qui se retrouvent lors des 4 entraînements hebdomadaires, soit dans la salle polyvalente, soit en extérieur sous l'abri des étangs.

En fin de cycle (mai/juin), les instructeurs de l'association (Michel DOURFER et Jean-Pierre GEORGE) ont animé deux stages de taïchi sous l'abri des étangs pour permettre aux débutants de parfaire leur pratique, mais aussi de faire connaissance des membres « avancés » qu'ils rejoindront à l'issue de ces stages. Chaque stage dure 4 heures, de 10h à 16h, avec repas pris en commun à midi. Les stagiaires repartent avec « la pêche », l'envie d'aller plus loin... et bien fatigués !



Stage 2^e partie du 31 mai 2026



Stage 3^e partie du 6 juin 2026

L'assemblée générale

Le mois de juin est la période où on fait le point dans le cadre de l'assemblée général ordinaire. Cette assemblée s'est déroulée le 9 juin sous l'abri des étangs.

Jean-Pierre GEORGE et Michel DOURFER ont donc fait le point de l'année, en détaillant le rapport d'activité (53 membres et 177 cours et stages pendant l'année écoulée). Catherine DOURFER a présenté le bilan financier.

Sur la demande d'une partie des membres, une réflexion doit être menée pour mettre en place une activité supplémentaire : la méditation zen. Jean-Pierre GEORGE se chargera de contacter la mairie pour évaluer la faisabilité de ce nouveau projet.

Le conseil d'administration est composé de Jean-Pierre GEORGE (Président et instructeur), dont le mandat est renouvelé pour 3 ans, de Catherine DOURFER (Trésorière) et de Michel DOURFER (Secrétaire et instructeur).

Comme à l'accoutumée, l'association Yin Yang Créhen participera au forum qui se tiendra cette année à Créhen le samedi 5 septembre 2026. Ce sera l'occasion pour les membres de montrer leurs savoir-faire pendant une démonstration bien chargée.

Pendant toutes les vacances scolaires l'association continue de fonctionner, et pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler Jean-Pierre GEORGE (Président et instructeur) au 06.35.59.21.82.

Créhen relais services

Une association qui grandit et qui fait vivre la solidarité au quotidien

Au fil des mois, les activités se sont multipliées et les échanges se sont intensifiés, faisant de l'association un acteur toujours plus présent dans la vie locale.

Dans une dynamique toujours plus enthousiaste, l'association **Créhen Relais Service : Créh'entraide** a poursuivi son engagement au service du lien social en multipliant les actions et en élargissant son cercle de bénévoles. Elle se réjouit d'ailleurs d'avoir accueilli de nouveaux membres, preuve d'un intérêt croissant pour ses initiatives.

Les **partenariats** avec les maisons de retraite illustrent pleinement cette énergie. À la résidence Gibraine, plusieurs après-midis ont été consacrés à des moments de partage et de convivialité autour de jeux de société et de parties de boccia. Ces rencontres, riches en échanges et en rires, ont permis de belles complicités entre résidents et bénévoles. Et si ces derniers pensaient venir animer les activités, ils ont vite découvert que les résidents étaient des adversaires redoutables, capables de les mettre sérieusement à l'épreuve. Heureusement, chaque rencontre s'est conclue dans la bonne humeur autour d'un goûter apprécié de tous.

Les **sorties** sont également l'occasion de profiter des beaux jours. Des bénévoles de l'association ont également accompagné huit résidents lors d'une sortie à pied dans les rues de Créhen. Cette balade, placée sous le signe de la détente et de la découverte, s'est terminée de manière conviviale sur la terrasse d'Antoine, au Menhir, où chacun a pu profiter d'un moment de repos bien mérité autour d'un verre.

Prochainement, des bénévoles les accompagneront à une visite de la Maison du Pêcheur à Saint-Jacut et participeront à la préparation de la Fête de la mer.

À la maison de retraite Saint-Joseph, les bénévoles ont apporté leur soutien logistique lors des représentations théâtrales des résidents. Ces derniers ont offert un spectacle de grande qualité, mêlant humour, énergie et créativité. Les bénévoles, conquis, ont salué leur talent, leur capacité à mémoriser et leur remarquable entrain.

L'**esprit de solidarité** continue également de se renforcer au quotidien. Des prêts d'outils et de matériel ont été réalisés, illustrant une logique simple et vertueuse : pourquoi encombrer garages et placards, et surconsommer, lorsque l'on peut mutualiser des équipements peu utilisés au cours de l'année ? Dans le même élan, les coups de main se sont eux aussi multipliés : petits services, accompagnements, aides ponctuelles... autant d'occasions de renforcer les liens entre habitants et de faire vivre un véritable **esprit de voisinage**.

Les **marches du jeudi**, très appréciées, feront une pause à la fin du mois de juin avant de reprendre en septembre avec des parcours adaptés à différents niveaux, afin de permettre à chacun de participer selon ses envies et ses capacités. Les ateliers tricot et crochet continueront également à rassembler dans une ambiance conviviale.

Au fil des semaines, le lien entre l'association, les résidents des maisons de retraite et les habitants se construit et se consolide, porté par une énergie collective communicative. Plus qu'un simple réseau d'activités, c'est une véritable dynamique humaine qui se développe, pour la plus grande joie de tous.

L'association a clôturé la saison par un pique-nique au bord de l'étang et vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ensemble les activités de marche, l'atelier tricot/crochet, et continuer à faire vivre cet esprit de partage et d'entraide qui fait sa richesse.

Contacts : Téléphone : 06.33.19.54.14 / Mail : crehen-traide@gmail.com

Le bureau (Béatrice, Christine, Annie, Sylvia, Jean-Pierre et Paul) et tous les bénévoles.



La P'tite Vadrouille

LA P'TITE VADROUILLE Recrute sur CRÉHEN !

La Troupe de Théâtre Amateurs La P'tite Vadrouille, basée sur Créhen depuis 2020, recrute dès à présent pour sa future comédie :

3 ou 4 bénévoles pour nous donner quelques coups de mains, ainsi qu'un acteur comédien homme.

Pour 2027.2028, nous accueillerons également des personnes souhaitant monter sur les planches.

Nous recherchons hommes et femmes âgés de 18 à 60 ans.

Aucune expérience obligatoire.

Il suffit d'avoir envie.

Envie de jouer la comédie, envie d'écouter les conseils, envie de progresser. Envie de donner du temps pour répéter .

L'idéal effectivement serait d'habiter CRÉHEN.....ou bien juste à côté pour éviter les kilomètres.....

Un coup de fil ne coûte rien n'est ce pas ?

MAGALIE ET MARIE DO.

07 87 72 33 13.

Magalie GUÉRIN, Présidente

Les Baladins de Gilles

Les Baladins de Gilles : une nouvelle troupe de théâtre à Créhen

La vie associative créhennaise s'enrichit avec l'arrivée d'une nouvelle association culturelle : **Les Baladins de Gilles**, une troupe de théâtre amateur qui a vu le jour cette année afin de proposer des moments de divertissement et de convivialité à travers le théâtre.

Composée de passionnés de théâtre, la troupe se retrouve chaque lundi et jeudi soir à Créhen pour préparer sa toute nouvelle pièce. Dans une ambiance conviviale et dynamique, les comédiens travaillent leur texte, peaufinent leur jeu de scène et construisent ensemble un spectacle qui promet de beaux moments de divertissement.

Après plusieurs mois de répétitions, le public pourra découvrir le fruit de leur travail lors de deux représentations exceptionnelles qui se tiendront à Créhen les **6 et 7 février prochains**.

Au-delà de la préparation de ce premier spectacle, l'association souhaite contribuer à la vie culturelle locale en favorisant les rencontres, le partage et la pra-

tique du théâtre amateur. **Les Baladins de Gilles** espèrent ainsi rassembler un large public autour de leur passion commune pour la scène.

Les habitants de Créhen et des communes voisines sont d'ores et déjà invités à réserver ces dates dans leur agenda pour venir encourager cette nouvelle troupe et partager un moment de convivialité et de bonne humeur.

Plus d'informations sur les représentations seront communiquées prochainement.

Le bureau



La vie scolaire

Ecole publique Jacques Prévert RPI Créhen/St-Lormel

Fin d'année scolaire active dans le RPI Créhen St Lormel. Les 4 classes ont continué leur voyage autour du monde. Les élèves de GS-CP et de CM sont arrivés en Océanie, où ils ont découvert l'art aborigène, le haka des Maoris. Puis ils ont abordé les Amériques. Les élèves ont travaillé sur des histoires, sur les arts, découvrant la faune, la flore, la musique et même la cuisine ! Quel délicieux « banana bread » !



Les 2 classes de St Lormel sont allées aux étangs de Créhen dans le cadre de leur projet « Je parraine ma rivière » avec le SMAP. Guidés par leur animateur, ils ont observé puis dessiné le paysage avec des éléments naturels. Puis ils se sont lancés à la chasse



aux petites bêtes, têtards, larves de libellules, punaises d'eau...



Ils ont aussi appris à fabriquer de petits objets avec les joncs qui bordent l'étang.

Beaucoup d'activités sportives aussi dans les classes du RPI. Le 30 avril, les 2 classes de St Lormel ont retrouvé leurs copains de St Potan pour une rencontre autour des jeux collectifs : balle assise ou au prisonnier, bérêt, épervier, queue du diable... autant de situations pour s'amuser avec les copains !



De leur côté, les CE et les CM de Créhen ont été initiés au basket avec Robin, éducateur sportif du club de Pluduno : grâce à des jeux, des parcours, des relais, ils ont appris à contrôler et à maîtriser la passe et le dribble. Tous ont été enthousiasmés par ces séances et ont hâte de reprendre !



En juin encore, les CM de Créhen sont allés à St Jacut de la Mer pour des séances avec les moniteurs du Club nautique. Beaucoup ont eu à dépasser certaines appréhensions pour enfin prendre plaisir à être sur l'eau.



Et c'est avec joie et entrain que les élèves ont appris à gérer leur vitesse, à ralentir, à freiner, à garder un cap et à virer de bord. Ils ont aussi apprécié de pique-niquer et d'aller explorer l'île des Ébihens. Les CM ont aussi achevé de créer une belle chorégraphie sur le thème du voyage, commencée avec Youlia, intervenante de Dinan Agglomération.



Et dans le cadre d'une « Carte blanche en Danse », ils ont eu la joie de monter sur la scène de Solenval pour présenter leur création devant les élèves des écoles publiques de Plancoët et St Samson.



Les parents ont pu apprécier cette prestation grâce à une captation vidéo.



Un très beau travail collectif !

Et enfin, le 30 juin, départ de bonne heure pour les GS-CP, les CE et les CM de notre RPI ! En route pour la capitale régionale, Rennes ! Après un trajet en car, les élèves, par petits groupes, ont pris le métro, certains pour la toute première fois ! Quelle aventure, les escalators !



Les élèves ont adoré cette expérience !



À pied, nous avons rejoint le parc du Thabor. Là, chaque classe s'est livrée à un jeu de piste pour explorer les jardins, guidée par un animateur et un petit livret d'énigmes.

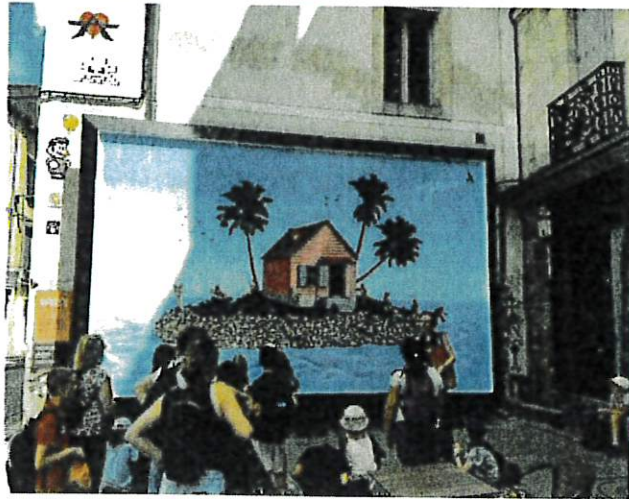


À midi, tout le monde s'est retrouvé pour le pique-nique, à l'ombre.



Puis chaque classe a retrouvé son guide pour partir explorer le centre-ville à la recherche de différentes formes d'art dans l'espace urbain : architecture et

sculptures pour les GS-CP, street art pour les CE et les CM.



Une longue et intense journée pour les petits et les grands ! Un grand merci à tous les parents accompagnateurs, sans qui cette sortie n'aurait pas été possible, et à notre Amicale laïque, qui a financé cette sortie !

La classe de maternelle a travaillé sur les émotions : les reconnaître quand elles surgissent, chez soi, chez les autres, le nommer, apprendre à les accueillir et à ne pas en être submergé... Et puis les élèves ont participé à un prix littéraire, le « Prix des Korrigans » : cela leur a permis de faire une première découverte de la poésie. Les élèves ont pu s'exprimer sur leurs goûts et leurs préférences.

Voilà une nouvelle année scolaire qui s'achève... Bientôt, on se retrouvera... à la rentrée !



La rentrée aura lieu le lundi 30 août pour les enseignants et le mardi 1^{er} septembre pour les élèves. Bel été à tous !

Caroline DUFLOS, Directrice de Créhen

Ces dernières semaines ont été placées sous le signe du sport, de la nature et des arts à l'école Immaculée Conception.

Les élèves de MS-GS et CE1-CE2 ont pu bénéficier de séances sur la découverte du jardin et des petites bêtes de la nature avec Edwige, animatrice nature de l'association Identi'terre avec qui nous travaillons régulièrement ; au programme, land art, découverte et construction de l'habitat des insectes, observation à la loupe et au microscope ; de multiples activités qui ont passionné les enfants.



Toujours sur le thème de notre année (Zoom-Zoom), nous avons reçu à l'école 3 élevages d'insectes de l'Insectarium de Lizzio (56) : un élevage de papillons, un de « phasme-scorpion » et un de fourmis. Olivier de l'insectarium est venu à l'école pour nous les apporter et nous expliquer comment bien nous en occuper ; ils ont été installés dans 3 classes et nous pouvons observer en plus la vie des insectes, leurs transformations....



C'est aussi une opportunité pour favoriser « l'école dehors » à travers des apprentissages où se mêlent l'art visuel, les sciences, l'écologie etc.

Lundi 11 et mardi 12 mai 2026 ce sont tous les écoliers qui se sont retrouvés autour de l'artiste Jérémy Caillet de l'association Couleurs. Pour conclure notre projet d'année "Zoom Zoom", toutes les classes ont recouvert le muret de l'école d'une magnifique fresque colorée.



Dans le cadre d'un travail interdisciplinaire en Informatique, Arts Visuels et Production d'écrit les élèves du CP au CM2 ont réalisé une belle exposition poétique et artistique pour le *Printemps des Poètes*. Encadrés par notre intervenante en numérique, Anne -Gaëlle Cariou, les enfants ont produit de très beaux et drôles textes poétiques. Le travail réalisé dans notre atelier d'Art et supervisé par Mme Mendaille, a aussi été exposé : le végétal, la perspective...



Côté sport, les enfants de maternelle et de CM1-CM2, ont été initiés au gouden, lutte bretonne. L'occasion de découvrir un pan de la culture bretonne ainsi qu'un sport de lutte dans le respect de son adversaire.



Les CM sont allés à la voile comme chaque année aux centres nautiques de Saint Cast et de Saint Jacut.

Du CP au CE2-Cm1, les enfants ont eu la chance de grimper dans les arbres du parc de la Congrégation de la Divine Providence. Avec Clément Brisset de l'association « La Tête en l'air », les enfants de CP, CE1 et CE2 se sont hissés en haut des arbres, ont été solidaires pour tracter un camarade dans la nacelle, ont admiré les cimes de Créhen !

Les maternelles sont allées passer une journée au Centre équestre de Créhen « Les écuries de Marlau » pour découvrir le monde du cheval et de l'équitation.



Les CP-CE1 et CE1-CE2, ont réalisé un séjour avec une nuitée à Terra Botanica les 1^{er} et 2 juin. Pendant ces deux jours près d'Angers ils ont participé à des ateliers en lien avec notre projet d'année : les papillons exotiques, les insectes, une chasse au trésor et bien sûr la découverte du magnifique parc. Et évidemment c'est aussi l'occasion de partager la vie en groupe avec les copains et les maîtresses de l'école.



Accompagnés par la gendarmerie, CE2 ont passé leur permis piéton et les CM leur permis internet.



Les plus grands ont eu 5 séances de basket animé par Robin du West Emeraude Basket. Chacun a reçu un diplôme d'initiation et des ballons offerts à l'école !

Ils ont aussi pratiqué la course d'orientation et le tir à l'arc avec Pierre Yves, animateur sportif de Dinan Agglo.



Nous avons clôturé l'année scolaire par une célébration réunissant toute l'école sur le thème de l'arbre, trait d'union entre le ciel et la Terre. Là où la plus petite des graines peut donner un arbre immense (parabole du grain de sénévé).

Nous en profitons pour remercier l'Apel (association de parents d'élèves) qui se mobilise tout au long de l'année pour récolter des fonds qui nous permettent de réaliser toutes ces belles activités avec leurs enfants, nos élèves... Merci aussi à tous les parents et grand-parents qui répondent présents pour nous aider à encadrer au

mieux tous ces ateliers et différentes sorties.

Nous remercions aussi La Congrégation de la Divine Providence, qui, en prenant en charge le changement de toutes les huisseries de notre bâtiment école, (côté rue de la fontaine), va permettre aux élèves de travailler dans d'excellentes conditions aussi bien phonique que thermique.

Côté enseignants 3 professeures et 1 ASEM de l'école se sont rendues en Belgique pendant la première semaine des vacances de Pâques dans le cadre d'une mobilité Erasmus afin de partager des pratiques pédagogiques actives et innovantes proches des nôtres.



La traditionnelle kermesse de l'école a eu lieu le dimanche 21 juin. Cette année, jour de la fête de la musique oblige, chaque classe a suivi les chars réalisés par les parents d'élève lors de la déambulation dans le bourg : guinguette, rock, la musique bretonne, classique et celle du jardin ont rythmé la matinée. Ca a swingué !

Stéphanie LETHUILLIER, Directrice



Agenda



Juillet

Lundi 13	Grillades du foot
Vendredi 24 et samedi 25	Stages de danse à la salle de danse au complexe sportif (Evi'Dance)
Dimanche 26	Soirée jazz (Jazz in Breizh)

Août



Samedi 22	Vide-greniers dans le bourg (Les Bouquineurs)
Dimanche 23	Randonnée VTT et pédestre - départ du site du Vieux-Château (Emeraude Cyclo VTT)

Septembre



Samedi 5	Le Grand Forum des associations à Créhen
Samedi 12	Journée citoyenne
Samedi 19	les 75 ans de présence des sœurs de la Divine Providence de Créhen sur la terre Africaine (Congrégation Divine Providence)
Dimanche 27	Stage de danse avec Jordan Mouillerac à la salle de danse (Evi'Dance)



Journée citoyenne

Le Samedi 12 septembre 2026, 10^e édition de la journée citoyenne à Créhen

Si vous souhaitez y participer, réservez dès à présent votre journée

Inscrivez-vous à l'aide du coupon-réponse joint dans ce bulletin

Le prochain bulletin communal paraîtra début octobre 2026.

Vos articles et photos doivent parvenir sur la boîte mail de Murielle avant le 15 septembre 2026

accueil.mairie@crehen.fr

RANDONNÉE
VTT & PÉDESTRE
 DÉPART DU
CHÂTEAU GUILDO
 CRÉHEN
 DIMANCHE 23 AOÛT 2026

VTT
 (VELO TOUT TERRAIN)
 PARCOURS VTT :
 26km | 36km | 46km | 56km | 66km

RANDO PÉDESTRE
 (MARCHÉ)
 PARCOURS PÉDESTRE :
 8km | 12km | 16km | 20km

INSCRIPTIONS À PARTIR DE 7h30
 DÉPARTS LIBRES DÈS 8h00
 RAVITAILLEMENTS SUR LES PARCOURS



CREHEN
CENTRE BOURG
VIDE
GRENIER
RESTAURATION & BUVETTE
SAMEDI 22 AOÛT
7H-17H
EXPOSANTS:
3€ LE ML
INSCRIPTIONS:
LESBOUQUINEURS01@GMAIL.COM
0622512261 0662747165
 organisé par l'association les bouquineurs

Clôture de l'année sportive

Gala de patinage artistique



Gala de danse

